



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1998/L.19
23 avril 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Deuxième session ordinaire de 1998
20-24 avril 1998, New York
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE DÉCISION

98/xx. Stratégie de mobilisation des ressources pour
le Fonds des Nations Unies pour la population

Le Conseil d'administration

1. Prend note du rapport du Directeur exécutif sur la mobilisation de ressources maintenant et dans l'avenir : la stratégie du FNUAP (DP/FPA/1998/CRP.2) ;

2. Invite le Directeur exécutif à actualiser le document de séance sur la mobilisation de ressources maintenant et dans l'avenir : la stratégie du FNUAP (DP/FPA/1998/CRP.2) et à lui faire rapport à sa session annuelle de 1998 ;

3. Prie le Directeur exécutif d'organiser des réunions intersessions officielles du Conseil en vue d'examiner les différents mécanismes de financement de l'activité du Fonds des Nations Unies pour la population et prie également le Directeur exécutif de lui faire rapport à ses prochaines sessions des progrès qui auront été réalisés lors des réunions intersessions officielles, afin qu'il puisse adopter, à sa troisième session ordinaire de 1998, une décision concernant une stratégie de financement viable qui permette au Fonds des Nations Unies pour la population de disposer de ressources prévisibles, suffisantes et stables afin de pouvoir jouer un rôle central dans le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

Le avril 1998
